



## REPRESENTATION DES USAGERS

La Commission Des Usagers (CDU) est une instance obligatoire composée paritairement de professionnels et de représentants des usagers nommés par l'Agence Régionale de la Santé (ARS). La CDU permet de faire le lien entre l'établissement et les usagers. Elle a pour mission de veiller au respect des droits des patients. La CDU peut proposer des mesures d'amélioration de l'accueil et de la prise en compte des personnes hospitalisées et de leurs proches. La composition de la CDU est affichée dans le sas d'entrée de l'établissement.

Les représentants des usagers sont :

- › Madame PERRET Christine (Présidente de la CDU) au titre de l'**AVIAM (Association des Victimes d'Accidents Médicaux)**,
- › Monsieur DEVUN Jean au titre de l'**UFC Que Choisir**,
- › Madame KOZLOWSKI Annie au titre de l'**UFC Que Choisir**,
- › Madame SOZEAU-MATHIEU Catherine au titre de la **Ligue contre le Cancer**.

La CDU se réunit trimestriellement. L'ordre du jour prévoit l'examen de tous sujets portant sur la qualité de l'accueil des patients.

Il est procédé systématiquement à l'analyse des plaintes ou des réclamations des patients ou de leurs proches.